

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/266

Lyon 6e - Cession à titre gratuit par la Ville de Lyon à la Communauté urbaine de Lyon de 3 parcelles de terrains situées 140-142 rue Garibaldi - N° EI 06129 - N° Inventaire 06129 T 001-01.

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/266 - LYON 6E - CESSION A TITRE GRATUIT PAR LA VILLE DE LYON A LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON DE 3 PARCELLES DE TERRAINS SITUEES 140-142 RUE GARIBALDI - N° EI 06129 - N° INVENTAIRE 06129 T 001-01. □ □ (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de trois parcelles de terrain contiguës d'une superficie totale d'environ 441 m², cadastrées sous les numéros 285/287/289 de la section BI situées 140 -142 rue Garibaldi à Lyon 6^e.

Par convention du 23 décembre 2011, la Communauté urbaine de Lyon s'est vue confier la maîtrise d'ouvrage unique des travaux de réaménagement de la rue Garibaldi prévus depuis la rue Vauban à Lyon 6^e jusqu'à l'avenue Berthelot à Lyon 7^e, ainsi que des espaces publics adjacents.

Il vous est proposé, conformément à l'article 7 de la convention de maîtrise d'ouvrage unique précitée qui définit, en vue de son intégration au domaine public communautaire le foncier communal concerné et ses conditions de transfert, de céder au profit de la Communauté urbaine de Lyon, à titre gratuit, les parcelles cadastrées BI 285, BI 287, BI289 correspondant à une partie de la contre allée Ouest de la rue Garibaldi.

Les parties déclarent qu'elles entendent placer la vente sous le régime des dispositions de l'article L. 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui exonère les personnes publiques de l'obligation de déclassement des lors que les biens cédés sont destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et relèveront de son domaine public.

Il est précisé que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Pour votre parfaite information les services de France domaine ont estimé la valeur des parcelles de terrain concernées à un euro symbolique selon avis rendu le 28 avril 2014.

Vu l'article L. 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'avis de France domaine du 28 avril 2014 ;

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage unique du 23 décembre 2011 ;

Vu ledit compromis de vente ;

M. le Maire du 6^e arrondissement ayant été consulté le 28 mai 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La cession à titre gratuit des parcelles de terrain communal d'une superficie de 441 m² environ cadastrées BI 285/287/289 situées aux droits des immeubles 140 - 142 rue Garibaldi à Lyon 6^e, au profit de la Communauté urbaine de Lyon est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le compromis, l'acte authentique à intervenir aux conditions précitées ainsi que tous documents afférents à cette cession.

3. La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera réalisée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14 :

N° inventaire	Désignation	Surface cédée m ²	Surface totale de l'EI m ²	Compte nature	Montant €	Observations
06129T001-01	Trois parcelles de terrain	441,00	441,00	2118	0,00	Estimation France Domaine : 1,00 €

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY